

*Depuis des années, les professions paramédicales revendiquent une reconnaissance professionnelle avec une équivalence de diplôme universitaire. Cette revendication est relancée avec la mise en place du LMD (Licence-Master-Doctorat)*

# S'unir pour notre reconnaissance professionnelle !

Les professions paramédicales revendiquent légitimement une reconnaissance professionnelle en regard de leur niveau d'études, qui est de Bac +3 ou 4 selon les professions.

Le processus de mise en place du LMD a relancé cette revendication ancienne.

Les mobilisations en 2006 des étudiants kinésithérapeutes, infirmiers, ergothérapeutes, etc... montrent l'urgence de répondre à la question.

Sud Santé-Sociaux n'a été invité qu'à une seule réunion au ministère (comme l'ensemble des syndicats) concernant le LMD, alors que nombre d'associations ont depuis maintenant près de deux ans entamé des « négociations » sur ce dossier en réclamant des études universitaires.

Lors de cette rencontre, le responsable des universités en charge du dossier « LMD et formations paramédicales » avait prétendu qu'aucun diplôme professionnel ne pouvait être reconnu sur le plan universitaire... exception faite pour les médecins et ingénieurs !

## **De qui se moque-t-on ? Ce qui est possible pour les uns doit l'être pour les autres !**

Rien ne s'y oppose techniquement. D'ailleurs, les formations du secteur sanitaire sont bien décortiquées les unes après les autres en « modules » pour l'intégration des candidats à la VAE... sur la même logique que les ECTS (système européen de crédits d'enseignement) universitaires.

Pourquoi un module de psychologie ou de méthodologie de la recherche en formation paramédicale n'aurait-il pas la même valeur que ce même module à la fac ?

Le Ministère refuse aujourd'hui que le diplôme professionnel donne droit en même temps au diplôme universitaire.

Ne soyons pas dupes : la reconnaissance au niveau universitaire c'est un accès aux rémunérations de catégorie A. C'est donc la question économique qui explique ce refus !

Sud reste vigilant sur ce dossier et sur les revendications mises en avant par certaines associations ou syndicats professionnels qui profitent d'une légitime revendication des personnels pour défendre la mise en place des ordres professionnels contre l'intérêt des salariés.

Pour Sud Santé-Sociaux, la reconnaissance des professionnels passe par :

- > l'équivalence automatique du niveau licence pour les études à Bac +3, masters pour les Bac +4,
- > la réorganisation de l'ensemble des études des professions paramédicales en instituant des modules communs permettant des passerelles entre professions,
- > le reclassement en niveau A de rémunération, avec maintien du droit à la retraite à 55 ans,
- > l'ouverture d'une négociation pour l'obtention d'un salaire étudiant et l'augmentation du nombre d'étudiants pour répondre aux besoins,
- > mais aussi des conditions de travail décentes avec des dotations en effectifs supplémentaires.

**Pour Sud santé-sociaux, c'est l'ensemble des professions qui doivent se mobiliser en même temps pour qu'enfin le gouvernement prenne en compte leurs revendications.**

**Sud poursuivra sa démarche unitaire pour rassembler dans l'action les syndicats et associations des personnels concernés dans l'intérêt de tous !**



Fédération Sud Santé-  
Sociaux  
"Solidaires - Unitaires -  
Démocratiques"  
2 rue Henri Chevreau  
75020 Paris  
Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67  
Site internet :  
www.sud-sante.org

Paris, le 15 mars 2007